


A photograph of a paved road curving through a dense forest. The sun is low in the sky, creating a strong lens flare and casting long, golden shadows across the road and the surrounding trees. The leaves are a mix of green and yellow, suggesting an autumn setting.

Bien préparer sa retraite : ce qu'il faut faire à 20, 30, 40, 50 et 60 ans

An aerial photograph of a two-lane asphalt road that curves through a dense, lush green forest. The road has a white dashed line on the left side and a double yellow line in the center. A small white car is visible on the road, moving away from the viewer. The forest is thick with trees, and the overall scene is peaceful and scenic.

Mettre assez d'argent de côté pour
toucher un revenu de subsistance
après votre vie active est un
marathon, **et non un sprint.**

L'épargne est souvent un **processus
qui s'étale sur plusieurs décennies**
et qui comporte des hauts et des
bas, selon les aléas de la vie.

La retraite est un concept abstrait
pour certains et une réalité à court
terme pour d'autres, mais **il n'est
jamais trop tard** – ni trop tôt – pour
commencer à épargner et à mesurer
la progression de votre parcours vers
la liberté financière.

Que vous ayez vingt ou
soixante ans, voici des
astuces d'épargne pour
rester sur la bonne voie.

Durant la vingtaine : démarrez

Peu de vingtenaires pensent à leur retraite. À cet âge, il est plus probable que vous cherchiez à trouver un travail et à gérer votre vie professionnelle, tout en essayant de rembourser vos prêts étudiants ou de payer votre loyer.

Mettez l'accent sur les éléments suivants :

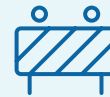
- 1 Rembourser vos dettes
- 2 Épargner pour des articles plus coûteux pour établir une fondation, comme une maison (si vous voulez être propriétaire) et une voiture
- 3 Commencer à épargner en vue de la retraite, peu importe le montant
- 4 Prendre l'habitude d'investir

N'allez surtout pas penser que vous mettez en jeu votre confort durant vos vieux jours si vous n'arrivez pas à cotiser le maximum permis à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Bien que ce pourcentage puisse varier, vous devriez essayer de mettre de côté **entre 10 % et 20 %** de votre revenu annuel brut. Faire appel à un conseiller en placements peut grandement simplifier cette démarche pour vous.

Épargner en vue de la retraite

Au début, épargner en vue de la retraite peut sembler être un défi insurmontable, mais vous trouverez des façons de mettre de l'argent de côté au fur et à mesure que vous apprendrez à gérer votre budget. Si vous investissez, il est important que vous réfléchissiez aux véhicules de placement que vous choisirez.



OBSTACLES

Prêts étudiants

Selon [Statistique Canada](#), en 2015 (la dernière fois où elle a fait les calculs), l'étudiant moyen avait une dette de 28 000 \$ au moment de l'obtention de son baccalauréat. Votre dette pourrait être encore plus importante si vous poursuivez des études supérieures.

Loyer

Le coût peut varier entre un peu moins de 1 000 \$ par mois pour un appartement d'une chambre à Saskatoon et plus de 2 500 \$ dans une ville comme [Vancouver](#). Ce n'est pas rien, surtout lorsque vous débutez.



À 20 ans, vous pourriez avoir davantage intérêt à utiliser un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) plutôt qu'un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

- Le REER offre les avantages les plus intéressants lorsque votre salaire augmente et que votre taux d'imposition marginal est plus élevé, car vos cotisations sont déduites de votre revenu imposable.
- En revanche, vous pouvez utiliser un CELI pour une mise de fonds sur une maison, un voyage autour du monde, une voiture, un mariage, ou même votre retraite, comme bon vous semble.
- Les REER et les CELI peuvent être investis dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse (FNB), des actions, des obligations, des certificats de placement garanti (CPG), et plus encore.

En 2023, le gouvernement fédéral a lancé le **compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)** afin d'aider les acheteurs d'une première habitation à épargner jusqu'à **40 000 \$** pour une mise de fonds.



Rappelez-vous que vous avez une chose que les investisseurs plus âgés n'ont pas : du temps.



Grâce à la magie des rendements composés, la valeur de chaque dollar que vous investissez aujourd'hui pourra aisément se multiplier d'ici à ce que vous en ayez besoin à la retraite.



Ne laissez pas passer cette chance. Le plus important à cet âge, c'est de prendre l'habitude d'épargner.

Prochaines étapes : payez-vous d'abord

- 1 Établissez un budget** qui compile votre revenu et vos dépenses sur une base mensuelle ou annuelle, puis assurez-vous que votre revenu est supérieur à vos dépenses – n'oubliez pas de prendre en compte l'épargne-retraite régulière.
- 2 Automatisez l'habitude** en adhérant à un programme de versements préautorisés qui prélève automatiquement une certaine somme sur chacune de vos paies pour la verser dans un REER, un CELI ou un compte non enregistré.

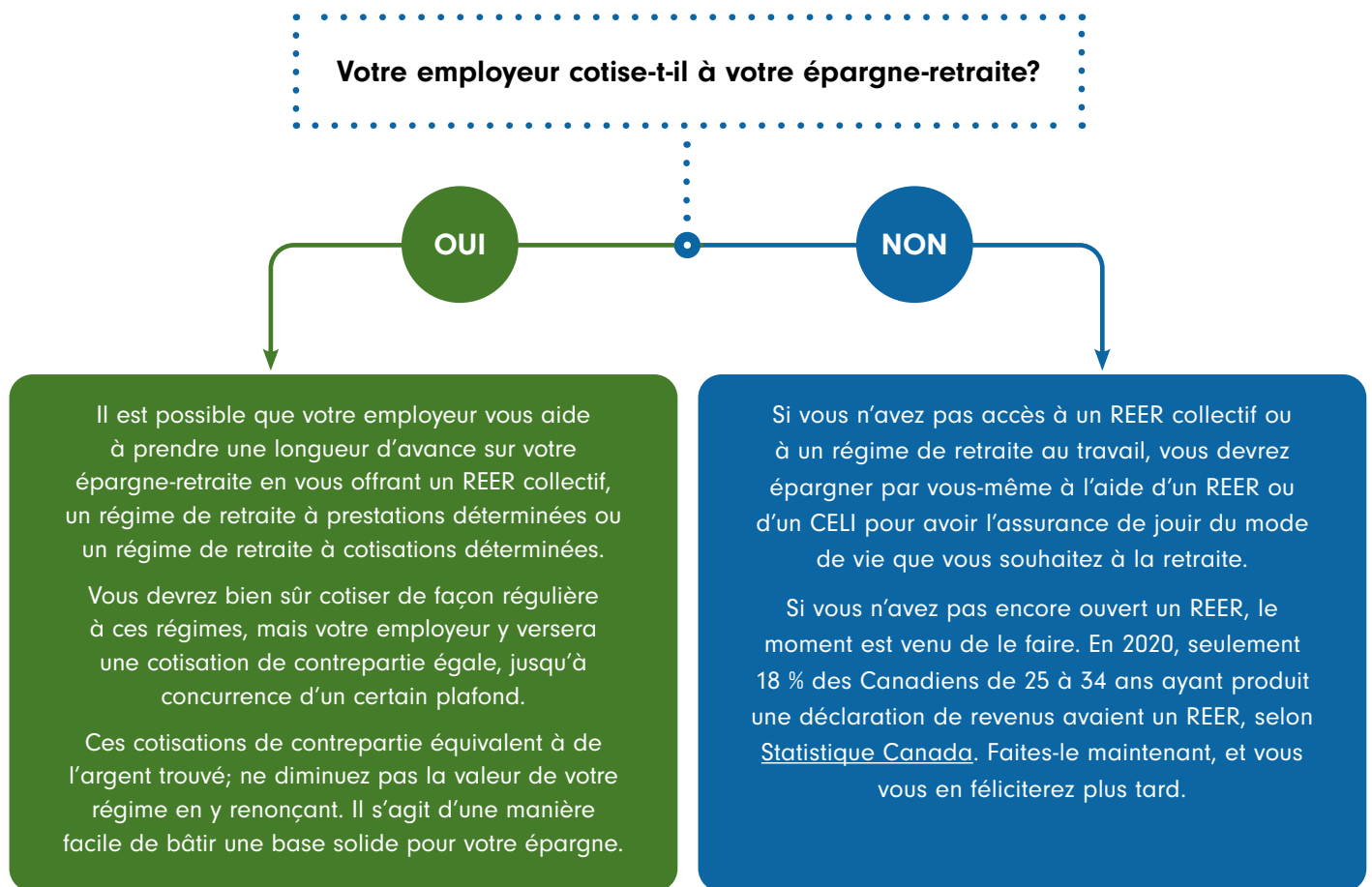


ÉTAPE IMPORTANTE

Un objectif financier ambitieux pendant votre vingtaine consiste à éliminer votre dette étudiante et vos autres dettes de consommation (à l'exception des prêts hypothécaires) pour pouvoir prendre l'**habitude d'investir** et commencer à accumuler votre capital-retraite.

Durant la trentaine : la rampe d'accès

À l'aube de la trentaine, vous aurez vraisemblablement déjà entamé votre carrière, et votre revenu croissant vous conférera une plus grande indépendance. Vous aurez peut-être plusieurs priorités concurrentes sur le plan financier – comme une première maison, une nouvelle famille et les changements de carrière éventuels – mais la planification de votre retraite devrait commencer à prendre forme.



Prochaines étapes : faites appel à un professionnel

Lorsque vous épargnez pour la retraite, vous devez réfléchir au montant dont vous aurez besoin plus tard dans la vie. Ce processus peut paraître abstrait, mais un professionnel peut vous aider à déterminer à quoi pourrait ressembler votre vie après le travail. Parlez avec un conseiller de l'établissement d'un REER et de la façon dont vous pouvez établir des prélèvements automatiques.



ÉTAPE IMPORTANTE

Êtes-vous sur la bonne voie? Visez à mettre de côté l'équivalent d'**un an de salaire** avant l'âge de 30 ans, et de **deux ans de salaire** avant l'âge de 35 ans.

Durant la quarantaine : suivez simplement les indications

À ce stade, vous devriez rouler à fond, et votre carrière devrait être bien établie.



Si vous êtes propriétaire...

Il est possible que vos versements hypothécaires commencent à représenter un pourcentage un peu moins important des dépenses totales de votre ménage.



Si vous avez une famille...

Les frais de garde d'enfant diminueront graduellement au fil du temps (peut-être lentement) jusqu'à disparaître complètement.



Vous aurez certainement encore des dépenses importantes – comme l'équipement de hockey, le remplacement de la chaudière et les vacances familiales – mais vous pourrez désormais concentrer vos efforts sur les habitudes d'épargne que vous avez acquises durant votre vingtaine.

Rappel : continuez de vous payer d'abord

En supposant que vous prendrez votre retraite à 65 ans, vous disposez encore de quelques dizaines d'années pour faire fructifier votre argent avant de quitter la vie active.

Avec tout ce que vous avez à faire, vous n'avez peut-être plus la même énergie qu'à 20 ans...

Vous devriez tout de même voir que votre portefeuille de placements commence à travailler plus fort pour vous.

Vos cotisations demeureront importantes...

Mais vous constaterez que les gains en capital, les dividendes, les intérêts et les distributions de vos fonds commencent à avoir une plus grande incidence sur votre épargne.

À ce stade-ci, vous commencerez peut-être à voir la *magie* de la croissance composée.



ÉTAPE IMPORTANTE

Bien que cela puisse paraître ambitieux, aspirez à mettre de côté l'équivalent de **trois fois** votre salaire annuel avant l'âge de 40 ans, et **quatre fois** votre salaire avant 45 ans afin d'atteindre vos objectifs de retraite.

Durant la cinquantaine : vitesse de croisière

À 50 ans, si vous avez bien tiré votre épingle du jeu, votre épargne et votre portefeuille devraient être sur le « pilote automatique ».



Vos enfants, si vous en avez, s'apprêtent sans doute à quitter le domicile familial, ce qui vous incitera peut-être à opter pour **une résidence plus petite**.



C'est donc un bon moment pour chercher à **rembourser vos dettes**, comme votre emprunt hypothécaire ou vos marges de crédit.



Vous aurez par ailleurs l'avantage d'être encore dans une période où vous gagnez un revenu élevé. Autrement dit, le moment est venu de tirer parti de votre situation et de mettre l'accent sur vos placements pour vous assurer que votre plan de retraite est en règle.

Posez-vous les questions suivantes :

- À quel point êtes-vous près de l'objectif que vous vous êtes fixé lorsque vous avez ouvert votre REER?
- Devriez-vous le revoir à la hausse, à la lumière de la récente flambée de l'inflation?
- Devez-vous reporter votre départ à la retraite, ou avez-vous les moyens de prendre une retraite anticipée?
- Votre portefeuille est-il exposé aux fluctuations du marché?

Selon le Rapport 2022 de Fidelity sur la retraite...

Près de **22 % des propriétaires partiront à la retraite avec une dette hypothécaire**. Plus tôt vous éliminerez cette dépense, plus vous aurez la voie libre pour bonifier votre épargne en vue de la retraite.

Si vous avez cotisé régulièrement à votre épargne-retraite, vous en viendrez peut-être à utiliser la totalité de vos droits de cotisation à un REER, mais cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas *bonifier* votre épargne-retraite.



Un CELI peut compléter votre épargne-retraite

- Ce type de compte est également assorti d'un plafond de cotisation, mais les **revenus de placement qu'il dégage fructifient en franchise d'impôt**.
- Mieux encore, les **retraits ne sont pas imposables** et n'auront aucune incidence sur votre admissibilité aux programmes gouvernementaux qui peuvent vous aider à la retraite.
- Faites en sorte de profiter des avantages fiscaux en utilisant vos **droits de cotisation à un CELI**.



REER



CELI



Quoi
d'autre?

Une fois que vous aurez tiré pleinement parti de ces comptes, envisagez de faire croître votre épargne dans un **compte non enregistré**.

Vos gains de placement seront peut-être assujettis à l'impôt, mais le fait de faire fructifier votre argent vous permettra tout de même d'accumuler du capital plus rapidement, et vous aidera à vous rapprocher davantage de vos objectifs de retraite.

Travaillez avec votre conseiller afin de déterminer la composition d'actif qui convient le mieux à vos objectifs de retraite. Voyez cela comme un dernier arrêt de ravitaillement, une mise au point pour la dernière étape de votre parcours.



ÉTAPE IMPORTANTE

Si vous le pouvez, tentez d'accumuler **six fois** votre revenu d'emploi annuel avant l'âge de 50 ans, et **sept fois** avant 55 ans.



Durant la soixantaine : choisissez votre sortie

- Si vous travaillez encore à temps plein durant votre soixantaine, c'est à ce moment que vous voudrez *maximiser* vos droits de cotisation restants à un REER.
- Si votre épargne est inférieure à l'objectif que vous vous êtes fixé, la solution la plus simple consiste à reporter la date de votre départ à la retraite; vous aurez ainsi plus de temps pour économiser et réduirez le nombre d'années pendant lesquelles vous devrez puiser dans votre épargne.

Les notions au sujet de la retraite évoluent.

Moins de gens échangent leur emploi à temps plein contre une vie d'oisiveté. Beaucoup font plutôt une transition vers un poste à temps partiel, un travail autonome ou des services de consultation, tandis que d'autres mettent à profit leur vaste expérience pour siéger à un conseil d'administration.

D'après le Rapport 2022 de Fidelity sur la retraite, environ 25 % des retraités actuels travaillaient pendant leur **transition vers la retraite**, et un peu plus de 60 % des préretraités de 45 ans et plus **prévoient de travailler dans une certaine mesure** après avoir quitté leur carrière principale.

La valeur des conseils

La transition est une étape au cours de laquelle la valeur des conseils prend toute son importance. Faire appel à des conseillers en placements peut vous aider à déterminer le meilleur moment pour mettre un terme à votre vie professionnelle. Ils peuvent...

- vous conseiller quant à la façon d'établir un **budget de retraite** pour déterminer exactement le revenu dont vous aurez besoin;
- compiler vos **sources de revenus**, provenant non seulement de votre épargne, mais aussi du régime d'épargne-retraite de votre employeur, du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et de la Sécurité de la vieillesse.



Selon le Rapport 2022 de Fidelity sur la retraite, 76 % des répondants âgés de 45 ans et plus qui faisaient appel à un conseiller se **sentaient financièrement prêts pour la retraite**, comparativement à 52 % de ceux qui ne faisaient pas appel à un conseiller.

Rappelez-vous qu'une partie des personnes qui prennent leur retraite retourneront sur le marché du travail, du moins pendant un certain temps, pour demeurer mobilisés ou pour des raisons financières.

Il est aussi possible qu'ils trouvent la transition vers la retraite plus difficile que prévu.

Réfléchissez à la façon dont vous passerez le temps que vous consacriez auparavant au travail – ce qui représente approximativement **2 000 heures par an**.

Pensez-vous que vous aurez envie de passer vos journées de cette façon? Avez-vous d'autres activités en tête?

Autrement dit, en plus de vous préparer financièrement, vous devriez réfléchir à l'avance aux raisons pour lesquelles vous prenez votre retraite. Cette période de votre vie saura-t-elle vous combler?

Selon le Rapport de Fidelity, en plus de passer davantage de temps à voyager, les retraités tirent parti de leurs temps libres pour :

- faire du bénévolat;
- passer du temps avec les membres de leur famille et leurs amis;
- s'adonner à leurs passe-temps;
- faire du sport ou se remettre en forme;
- apprendre.

Si vous maintenez le cap sur votre indépendance financière, vous aurez au moins fait en sorte que **le choix soit le vôtre**.



ÉTAPE IMPORTANTE

Prêt pour la retraite? Bien qu'il s'agisse d'un objectif ambitieux, tentez de mettre de côté **neuf fois** votre salaire annuel avant l'âge de 60 ans, et **dix fois** avant 65 ans. Cela dit, le montant dont vous aurez besoin dépendra en grande partie de votre mode de vie à la retraite.

Conclusion : la planification de la retraite est un parcours.

Bien sûr, il y aura des années où vous progresserez plus que certaines autres. Vous subirez certainement quelques revers, mais si vous avez un plan de retraite, vous pourrez revenir sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs de retraite.

Ce qui importe, c'est que vous posiez les bons gestes et que vous examiniez périodiquement votre plan de retraite tout au long de votre vie active. Si vous procédez ainsi, vous serez dans une excellente position pour concrétiser votre rêve de retraite.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les énoncés aux présentes sont fondés sur des renseignements jugés fiables et sont fournis à titre d'information seulement. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, il nous est impossible de garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets ou à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ou des conseils d'ordre juridique ou fiscal, et ils ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat. Les graphiques et les tableaux sont uniquement présentés à titre d'exemple et ne visent pas à refléter les valeurs ni les rendements futurs d'un placement dans un fonds ou dans un portefeuille, quel qu'il soit. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity Investments Canada s.r.l. et ses sociétés affiliées et entités apparentées ne peuvent être tenues responsables de quelque erreur ou omission éventuelle ni de quelque perte ou dommage subi.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chaque investisseur est unique et devrait être examinée par le conseiller juridique ou fiscal de ce dernier.